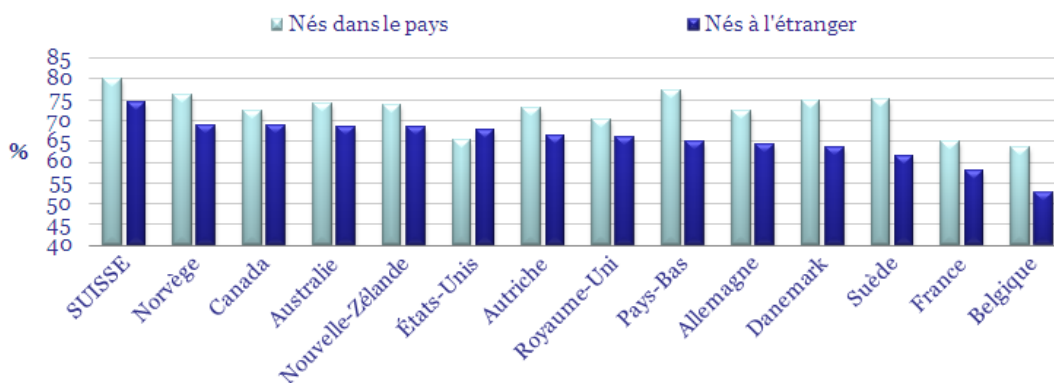


L'intégration des immigrés en Suisse est réussie mais un effort supplémentaire en direction des groupes les plus vulnérables est nécessaire

(Paris/Berne – 14 février 2012). En Suisse, l'intégration des immigrés sur le marché du travail est dans l'ensemble réussie : les trois quarts des immigrés en Suisse ont un emploi - plus que dans tous les autres pays de l'OCDE. Toutefois, certains groupes sont défavorisés et risquent d'être laissés pour compte. C'est notamment le cas des femmes immigrées ayant de jeunes enfants et dont le niveau d'éducation est faible, et des migrants humanitaires récents. *La Revue de l'OCDE sur l'intégration des immigrés et de leurs enfants sur le marché du travail en Suisse* révèle aussi une prise de conscience insuffisante des employeurs et du grand public concernant la discrimination à l'encontre des immigrés. L'étude est présentée aujourd'hui à Berne lors d'une conférence de presse conjointe de l'OCDE, de l'Office Fédéral des Migrations et du Secrétariat d'État aux affaires économiques.

27% de la population en âge de travailler est née à l'étranger. C'est un pourcentage élevé par rapport aux autres pays de l'OCDE. Le taux d'emploi des immigrés est seulement cinq points de pourcentage en dessous de celui des personnes nées dans le pays. Ceci est principalement dû aux bonnes conditions du marché du travail et au caractère particulier des pays d'origine, la plupart des immigrés venant d'autres pays de l'OCDE à revenu élevé.

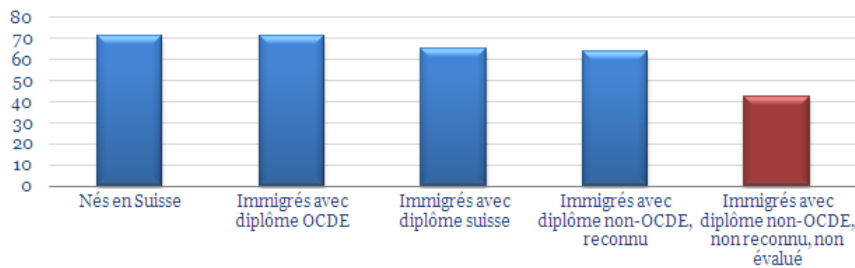
Taux d'emploi des 15-64 ans dans quelques pays de l'OCDE, 2010



Source : Enquêtes sur la population active.

De nombreux migrants en provenance de pays non membres de l'OCDE sont surqualifiés pour leur emploi. Une extension des programmes de mentorat et d'équivalence pour ceux qui n'ont pas de diplôme suisse pourrait faciliter l'accès à des emplois plus qualifiés. Jusqu'à présent, peu d'immigrés ont vu leur diplôme étranger formellement reconnu en Suisse. Un processus de reconnaissance plus transparent et une meilleure information sur les avantages de l'obtention de cette reconnaissance pourrait permettre à un plus grand nombre d'immigrés d'obtenir la certification et d'occuper un emploi plus adapté par la suite.

Pourcentage de personnes ayant un niveau d'éducation élevé occupant un emploi hautement qualifié en Suisse, 2008



Source : Enquête suisse sur la population active, Office Fédéral des Statistiques.

Les femmes immigrées venant de pays à faible revenu et qui ont de jeunes enfants ne bénéficient guère des mesures d'intégration ciblées et n'ont pas suffisamment accès à tout l'éventail des politiques actives du marché du travail. Il semble que la participation de ces femmes au marché du travail ait diminué ces dernières années. De même, les migrants humanitaires récents rencontrent des difficultés pour trouver du travail – difficultés plus prononcées que celles rencontrées les années antérieures. Contrairement à d'autres pays de l'OCDE, la Suisse ne disposait pas encore d'un programme d'intégration standardisé à destination des nouveaux arrivants pour raisons humanitaires. Compte tenu des expériences positives d'autres pays qui ont des programmes visant l'intégration sur le marché du travail, ceux-ci devraient être institués de façon plus générale.

L'accès à la nationalité suisse constitue un autre moyen qui pourrait donner une impulsion à l'intégration des immigrés. Les résultats observés dans d'autres pays de l'OCDE suggèrent que la naturalisation conduit souvent à une meilleure intégration. Mais l'accès à la nationalité est beaucoup plus difficile en Suisse que dans les autres pays de l'OCDE. En général, un immigré doit avoir vécu en Suisse depuis au moins douze ans avant de pouvoir effectuer une demande de naturalisation – période plus longue que dans tout autre pays de l'OCDE. De plus, il y a des conditions supplémentaires aux niveaux fédéral, cantonal et municipal. Le projet de réforme de la loi sur la citoyenneté s'attaquera à certains des lacunes les plus importantes de la législation suisse sur la nationalité et encouragera la mobilité des immigrés en Suisse.

Les enfants d'immigrés de parents peu instruits tendent à avoir des performances scolaires faibles eux-mêmes ; quelques années après la fin de la scolarité obligatoire, ils se retrouvent souvent en marge du marché du travail. Une des raisons : un déficit d'enseignement au cours de la petite enfance. Pour l'intégration, débiter la scolarisation à l'âge de trois ans est particulièrement décisif. Suivre l'exemple des pays nordiques, qui ont mis en place des mesures éducatives ciblées à cet âge, dont une aide linguistique, est donc une priorité politique urgente.

La Suisse accuse un certain retard également en ce qui concerne les politiques de lutte contre les discriminations. La recherche suggère que les enfants d'immigrés ont cinq fois moins de chances d'être convoqués pour un entretien d'embauche que les personnes nées en Suisse, à CV équivalent par ailleurs. Cela touche particulièrement les enfants d'immigrés de l'ex-Yougoslavie. Le cadre institutionnel de lutte contre les discriminations doit être renforcé rapidement. En outre, employeurs et grand public doivent être plus sensibilisés à la question de la discrimination.

Le caractère fédéraliste apparaît clairement dans la politique d'intégration suisse avec des mesures d'intégration très variables au niveau cantonal et local. Bien que des améliorations considérables aient été apportées au cours de la dernière décennie, une meilleure coordination des politiques dans le pays pourrait accroître l'efficacité des efforts d'intégration.

Contact:

Thomas Liebig

Division des migrations internationales ; Direction de l'Emploi, du travail et des affaires sociales, OCDE

Tel. +33-1 45 24 90 68

Email: Thomas.Liebig@oecd.org